

# Retour sur la session de la Chambre d'agriculture du Gers

## « La création de nouveaux lacs, voilà notre ambition »

La question de l'eau s'est inévitablement imposée lors des travaux de la session de la Chambre d'agriculture du 11 mars dernier. Celle de la ZNT aussi.

Bernard Malabirade, en introduction lors de la dernière session de la Chambre d'agriculture, est revenu sur la visite du ministre de l'Agriculture dans le Gers. « Une visite qui nous a permis d'évoquer beaucoup de sujets et d'organiser de nombreuses rencontres, notamment chez Nataïs pour le Popcorn, chez Alain de Scorraille pour parler de l'importance du ver de terre. Le ministre a également échangé avec des agriculteurs retraités, nous lui avons redit les dégâts occasionnés par le gibier, notamment le sanglier. La question de la vente directe qu'il faut absolument préserver, la problématique de l'eau ou encore les outils nécessaires à la limitation des virus dans les élevages, ont été abordés. »

Si la problématique de l'eau (voir ci-dessous) a fait l'objet d'une longue intervention de la part du président Malabirade, la question des Zones de Non Traitement (ZNT) a elle aussi

à deux doigts de la catastrophe sur cette question si elle s'était invitée dans la campagne électorale des municipales. L'arrêté a permis d'en sortir mais il n'est pas applicable. La charte doit être un vrai outil de dialogue. »

« La question est de stocker cette eau qui tombe de façon irrégulière et de plus en plus imprévisible »

Une fois encore, la problématique de l'eau s'est invitée aux travaux de la session de la Chambre. « Il ne s'agit pas de sécheresse, l'eau est tombée en abondance. La question est de stocker cette eau qui tombe de façon irrégulière et de plus en plus imprévisible », a posé le président Malabirade. « La création de nouveaux lacs, voilà notre ambition ».

aux plans d'eau soumis aux autorisations pour lesquels je vous demande de vous mobiliser », a insisté le président. Les mesures proposées sont jugées « très contraignantes ». Comme par exemple « l'interdiction de pompage en cours d'eau pour remplir un lac en période d'étiage, sans distinction de l'existence ou pas de réalimentation des cours d'eau ».

Par ailleurs, « un compteur électronique est imposé, sans préciser de quoi il s'agit exactement, tout en laissant place à une interprétation plus ou moins souple. »

Autre proposition ministérielle livrée par Bernard Malabirade : « en cas de non exploitation du plan d'eau pour une période supérieure de deux ans, dans les conditions et pour l'usage fixé dans l'arrêté d'autorisation, l'exploitant doit procéder au rétablissement des écoulements naturels et à l'isolement de l'ouvrage ». On l'a compris, a conclu le président, « ce texte vise surtout à freiner la création de nou-



veaux ouvrages et à décourager l'exploitation des existants, voire à encourager leur suppression. »

Et le président d'ajouter : « sur ces questions de l'eau le gestionnaire important qu'est le CACG est aujourd'hui en difficulté. Le renouvellement en cours des concessions d'État, leur transfert à la Région, doivent préserver ce niveau d'expertise et un savoir-faire essentiel pour gérer

des campagnes d'étiage de plus en plus compliquées. La CACG ne doit pas être le fusible d'une politique de l'eau sans ambition agricole.

Notre Gascogne doit conserver sa place dans la répartition de l'eau. Car n'oublions pas que nous sommes en concurrence avec la Garonne et donc la ville de Toulouse », a averti Bernard Malabirade.



animé la session. « Le moratoire que nous avons réclamé ne vient pas, a-t-il lancé. Nous devons réussir une vraie charte de riverains, nous devons être capable de créer un dialogue dans le département. » Pour Alain Lalanne « les 10 mètres ne sont pas adaptés pour les viticulteurs ». « Il faut mettre en avant ces exemples », lui a répondu Bernard Malabirade.

Bernard Lannes insistait pour sa part sur la nécessité d'attaquer le décret, « l'agriculteur ne pourra s'adapter et en a mare d'être traité de pollueur. » Christian Cardona qualifie le texte « d'irréaliste » et milite aussi pour le moratoire « pour éviter une attaque directe envers l'agriculteur. Nous devons reprendre la charte de bon voisinage pour diminuer l'impact de ce qui est prévu dans le décret. » Pour clore, provisoirement, le débat, Bernard Malabirade estime « qu'on est passé

En premier lieu : le projet de territoire Midour. « Nous partageons l'ensemble des enjeux sur lesquels les Chambres d'agriculture sont déjà mobilisées. Mais l'orientation « Mobilisation de ressources complémentaires » nous paraît prioritaire sur ce versant (...) Nous regrettons que le scénario de la retenue de Mondébat ait été abandonné, pour des raisons d'acceptabilité sociale. Nous espérons cependant que ce renoncement trouve une juste compensation dans les cinq ouvrages proposés. »

Bernard Malabirade a proposé de donner un avis favorable au programme d'action du projet de territoire Midour, car « il doit offrir de réelles perspectives de développement à l'agriculture de ce territoire. »

Le second sujet sur l'eau concerne un projet d'arrêté ministériel en cours de consultation. « Il porte sur la fixation des prescriptions techniques applicables

## Les chiffres clés de l'activité 2019

La Chambre d'agriculture développe trois axes stratégiques d'intervention. Retour sur les faits marquants de 2019.

**1. Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales, climatiques**

Concernant le conseil à l'installation, la transmission et le conseil d'entreprise :

- 228 candidats reçus au Point Accueil Installation ;
- 73 entretiens Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) réalisés ;
- 66 porteurs de projets ont bénéficié d'un accompagnement,

Conseil stratégique, multi-performance et transitions agricoles :

- 8 sessions de formation (85 viticulteurs accompagnés) pour évoluer vers le HVE viticulture.
- Appui aux irrigants avec la rédaction et l'envoi de 13 bulletins d'avertissement irrigation sur chaque sous bassin (5 au total).
- 131 nouveaux agriculteurs en situation de fragilité accompagnés.

Dans le secteur de l'innovation, recherche et développement :

- Volet expérimental vigne à Mons en partenariat avec l'IFV, sur les thématiques Ecophyto et cépages résistants.
- Développement du numérique en agriculture avec le déploiement de Mes Parcelles ; 220 abonnés et 225 agriculteurs accompagnés dans le cadre de prestation.
- Conseil en élevage : 86 élevages

en appuis techniques ou suivi technico-économique

- Animation du GIEE poly-culture-élevage en Astarac : stratégie Bas carbone avec 20 élevages
- Animation de trois groupes Dephy Ecophyto

Formation des agriculteurs et des collaborateurs :

- 74 sessions de formations organisées pour 700 agriculteurs et salariés formés.

Conseil réglementaire :

- 80 agriculteurs formés à la bio-sécurité,
- 2 196 accompagnés individuellement pour leur déclaration PAC.

**2. Créer plus de valeur dans les territoires**

Développement des énergies renouvelables

- Centrales photovoltaïques sur toitures : 1 119 agriculteurs renseignés dans leur projet, 366 études technico-économiques.
- 4.7MwC installés sur toiture avec notre appui soit l'équivalent de 1280 foyers

Appui à l'agriculture biologique

- Accueil de 260 porteurs de projets au Point Info Bio,
- Organisation de 9 journées techniques réunissant 343 participants et de 5 réunions filières pour 129 participants.

• Enquêtes technico-économiques auprès de 50 exploitation de grandes cultures

Circuits courts et agrotourisme :

- 124 exploitations adhérentes à Bienvenue à la ferme,
- Organisation de 16 journées dans le cadre de la 7<sup>ème</sup> édition du Printemps à la ferme ; 10 000 visiteurs accueillis sur les 19 marchés à la ferme de l'été 2019.
- 1 500 repas servis lors de la 3<sup>e</sup> édition des Tableaux gourmandes.

Contribution aux projets de territoires :

- Projet de Parc Naturel Régional en Astarac, Plan Climat Air Énergie, Schémas de Développement Économique

**3. Faire dialoguer agriculture et société**

Représentation et mission consulatoire :

- 38 avis d'urbanisme émis sur le suivi de la planification territoriale.
- Travail externe des élus : plus de 260 représentations consulatoires.

Communication :

- 13 interventions pour promouvoir les métiers de l'agriculture ;
- Organisation de la 9<sup>ème</sup> journée « Dessiner votre avenir » ;
- Animation des journées « Fermes ouvertes » : 5 fermes ont accueillies 1000 participants aux journées.